PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil de la Municipalité de Déléage, tenue le 31 janvier 2023, à 19 h 00, à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin, situé au 175 Route 107 à Déléage et à laquelle étaient présents,

Madame Anne Potvin, mairesse,
Madame Kathy Milone, conseillère, siège no 1,
Monsieur Gilles Jolivette, conseiller, siège no 2,
Monsieur Serge Lacourcière, conseiller, siège no 3,
Madame Michelle Briand, conseillère, siège no 4,
Monsieur Stéphane Rivest, conseiller, siège no 5,

EST ABSENT : Monsieur Éric Gauthier, conseiller, siège no 6.

Était également présent monsieur John-David McFaul, directeur général et greffier-trésorier par intérim ainsi que 0 personnes dans l'assistance.

La séance extraordinaire du conseil se tient conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec.*

Formant quorum

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Ouverture de la séance par la Mairesse
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Financement du camion de déneigement – Octroi crédit-bail
4. Avis de motion et dépôt - Règlement 562-1-ADM-2023 modifiant le règlement 562-ADM-2023 décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2023-
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

2023-01-CMD022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par la conseillère Michelle Briand et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2023-01-CMD023 FINANCEMENT DU CAMION DE DÉNEIGEMENT – OCTROI CRÉDIT-BAIL

CONSIDÉRANT l'acquisition du camion de déneigement adoptée par la résolution 2022-05-CMD148;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 141 065.78 doit être financé;

CONSIDÉRANT QU'une demande de taux de financement auprès de 2 crédits-bailleurs a été faite et ils ont proposé les taux suivants pour une période de 72 mois;

Groupe Financier Serval	6,95%
Crédit-bail Globale	8,29%

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Michelle Briand appuyée par Stéphane Rivest et résolu unanimement par tous les conseillers présents :

- d'accepter la proposition de Groupe Financier Serval au taux de 6,95% pour 72 mois;
- d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier par intérim ou son substitut à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à ce financement.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2023-01-CMD024 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION - RÈGLEMENT 562-1-ADM-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 562-ADM-2023 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2023

Par la présente, Michelle Briand donne avis de motion et dispense de lecture est faite, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement 562-1-ADM-2023 modifiant le règlement 562-ADM-2023 règlement décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2023.

Le projet de règlement 562-1-ADM-2023 est déposé à cette même séance

2023-01-CMD025 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Michelle Briand et résolu unanimement par tous les conseillers présents de lever la présente séance extraordinaire à 19h05.

-

ADOPTÉE.

Anne Potvin, Mairesse	John-David McFaul, Directeur général et greffier-trésorier par intérim